

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Koula-Moutou: formation des sages-femmes à l'analyse de l'audit des décès maternels

UNE initiative de la direction nationale de la Santé maternelle.

Claude-Médard MINKO
Koula-Moutou/Gabon

Le centre de santé urbain de la ville de Koula-Moutou a servi de cadre, il y a quelques jours, à l'organisation d'un atelier sur le renforcement des capacités des prestataires de soins de la région sanitaire du Centre-Est. Cette formation s'adressait particulièrement aux sages-femmes des structures sanitaires de Koula-Moutou (Paul Moukambi), Pana, Iboundji, Lastoursville et Matsatsa. À l'initiative de la direction nationale de la Santé maternelle.

Objectif, former les "matrones" de la région sanitaire de l'Ogooué-Lolo à l'analyse de l'audit des décès maternels. Péri et néonataux. Autrement dit, analyser les causes des décès des femmes en couche dans les hôpitaux, afin de proposer des solutions multiformes pour parvenir à zéro décès. Un audit qui servira ensuite d'outil à la décision d'une politique sanitaire régionale. La préoccupation des plus hautes autorités du pays étant de réduire, a maxima, le nombre des décès dans les structures médicales. Plusieurs recommandations ont été formulées. Parmi celles-ci, la prise en charge (très tôt) des femmes enceintes, à travers le suivi mensuel de la grossesse; des examens pré-



Les agents et leurs parchemins au terme de la formation.

Photo: Claude-Médard Minko

taux et d'autres accompagnements médicaux jusqu'à l'accouchement; l'initiation des campagnes de sensibilisation auprès des femmes dans les villages et les cantons, pour les en-

courager à se rendre dans les structures médicales les plus proches pour suivre gratuitement leurs grossesses. Non sans oublier la prise en charge, à temps, pour un meilleur suivi de

l'évolution de la grossesse jusqu'à l'accouchement, "sans que l'argent n'en constitue plus le principal obstacle, comme cela a toujours été le cas", a-t-on souligné.

Les présidents des conseils locaux sensibilisés à la gestion des budgets



Les élus locaux de l'Ogooué-Lolo lors de l'atelier.

UN séminaire de la direction générale des Collectivités locales, en partenariat avec la Commission nationale des TIPPEE.

C.M.MINKO
Koula-Moutou/Gabon

La direction générale des Collectivités locales du ministère de l'Intérieur, appuyée par la commission nationale des Travaux d'intérêt public pour la promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi (TIPPEE), a organisé, récemment, un séminaire de renfor-

cement des capacités des maires et des présidents des conseils départementaux. C'est le préfet central de la Lolo-Bouenguïdi, Joël Andoucka, représentant la gouverneure de province, Marie-Françoise Dikoumba qui en a présidé la cérémonie d'ouverture des travaux. Le Projet de développement des infrastructures locales (PDLI), dans sa deuxième phase, vise à

doter les collectivités locales en général, et celles de la province de l'Ogooué-Lolo en particulier, des infrastructures communautaires à même de faciliter l'effectivité de la décentralisation, comme le recommande le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba. L'objectif dudit séminaire était d'inculquer aux présidents des conseils départementaux de l'Ogooué-Lolo, des outils juridiques, statutaires et techniques, pour savoir comment monter ou élaborer un budget. Ainsi que comment le défendre, en cas de litige. Autant de problématiques débattues, qui ont permis aux élus locaux de cette province, d'être au fait de l'orthodoxie budgétaire dans le cadre des investissements communautaires au profit des populations locales.

Plusieurs projets communautaires ont déjà vu le jour, notamment le pavage des ruelles et la construction des unités sanitaires. D'autres, apprend-on, sont prévus dans le cadre du PDIL, en collaboration avec la Banque mondiale et la commission des TIPPEE, par le truchement du ministère de l'Intérieur.

Les personnes vivant avec un handicap à la caisse



Une personne vivant avec un handicap retirant son ordre de paiement.

provinciale de la Cnamgs à Koula-Moutou. Cet acte de solidarité sociale s'inscrit dans la droite ligne de la politique sociale du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, à savoir, soutenir cette frange vulnérable de la population à mobilité réduite, ou souffrant d'un autre handicap qui ne leur permet pas de s'assumer socialement. C'est d'ailleurs dans ce contexte de solidarité nationale que la direction générale de la Cnamgs, par l'entremise de l'antenne locale, leur a transmis l'aide financière préconisée par le président de la République, pour leur permettre de subvenir, un tant soit peu, à leurs besoins quotidiens. Sur le plan technique, des dispositions ont été prises par la délégation provinciale de la Cnamgs pour couvrir toute la province de l'Ogooué-Lolo, afin de permettre aux personnes vivant avec un handicap dans le reste de la province, d'être aussi prises en compte.

C.M.MINKO
Koula-Moutou/Gabon

LA délégation provinciale de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) a procédé, dernièrement, au paiement des émoluments des personnes vivant avec un handicap, dans la province de l'Ogooué-Lolo. Au total, 701 bénéficiaires ont reçu leur titre de paiement à l'esplanade de la direction

Photo: Claude-Médard Minko